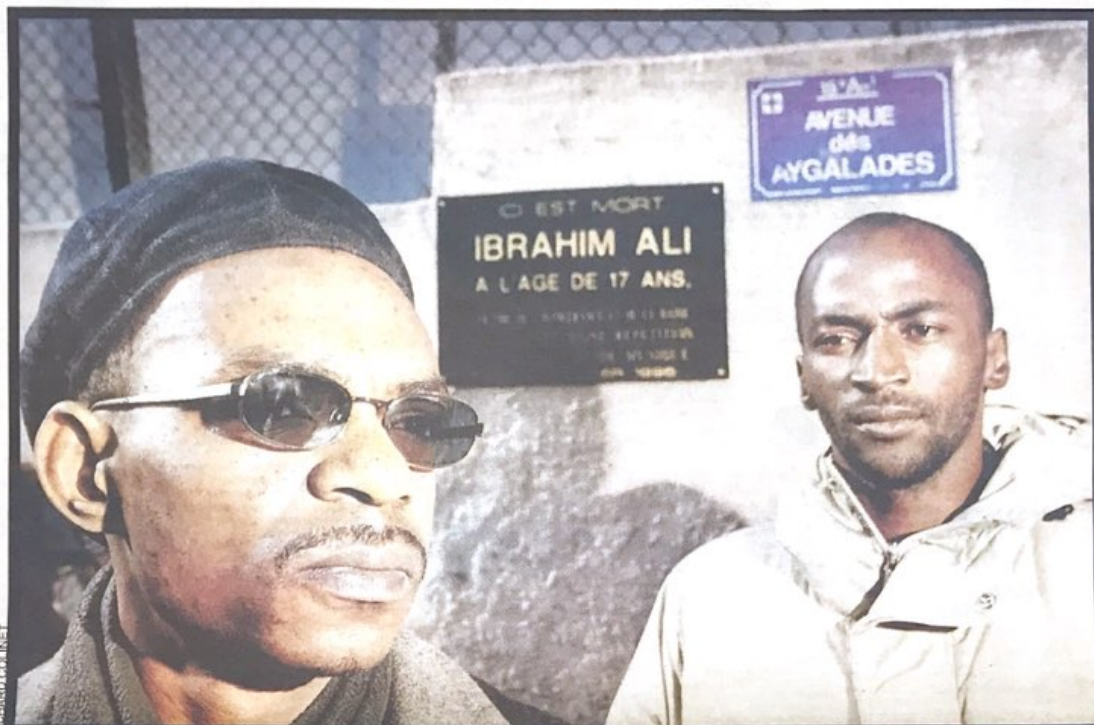


MOHAMED "SOLY" M'BAE ET ALY IBRAHIMA. Les fondateurs de l'association B-Vice reviennent sur la mort d'Ibrahim Ali, assassiné il y a 10 ans par un militant du FN.

Grands frères

rencontre



SOLY M'BAE ET ALY IBRAHIMA
1969 : Naissance de Soly à Madagascar
1973 : naissance d'Aly à Marseille
1983 : arrivée d'Aly à Marseille
1983 : arrivée de Soly à la Réunion
1989 : Soly débarque en France pour ses études
1989 : création du groupe B-Vice
1991 : B-Vice devient une association
21 février 1995 : Ibrahim Ali est assassiné
1995 : Soly travaille pour les Espaces Lecture
22 juin 1998 : verdict du procès
1998 : Aly devient directeur des ARS.

Un coin de rue banal, des camions passent, font un écart. Une petite foule se presse en ce 21 février 2005. Il y a dix ans, jour pour jour, mourrait ici Ibrahim Ali. Assassiné à 17 ans. Son seul crime : courir dans

la nuit pour ne pas rater son bus, pour ne pas rentrer à pied à la Savine, haute cité du Vallon des Tuves dans le 16^e arrondissement. Courir avec d'autres jeunes, membres comme lui du groupe B-Vice, formation hip hop de retour d'une répétition au Centre culturel Mirabeau. Quel autre crime ? "Être hélas noir de peau", dira Soly M'Bae, dans un texte lu lors de la cérémonie de commémoration de sa mort. Derrière ses lunettes de tir, derrière le canon de son arme chargée de cartouches interdites, Rober Lagier, son assassin, n'a vu que sa haine. Avec Mario d'Ambrosio et Pierre Giglio, ils étaient sortis coller des affiches du Front national. Armés, comme souvent. Ce soir-là, Robert Lagier a tué. Soly M'Bae et Aly Ibrahim n'étaient pas à ce coin de l'avenue des Aygaldes en ce 21 février 1995. "C'est nous qui les avons envoyés là-bas", explique Aly Ibrahim, fondateur avec Soly M'Bae de l'association B-Vice, en 1991. "J'étais à l'armée à Nancy. On ne m'a pas dit tout de suite ce qui s'était passé. Mes deux frères étaient avec lui. Soulé s'est fait tirer dessus. Il avait dix-sept ans lui aussi. Il a fait le mort et Lagier a actionné la culasse de son arme au-dessus de sa tête. Cela aurait pu être lui". A la Savine, Soly a été prévenu tout de suite. "J'avais la responsabilité légale de ces jeunes. Je savais où ils étaient, avec qui et pourquoi. Ce soir-là, on m'a appelé tard. Au départ, c'était confus, plein de versions différentes. Quand le jour s'est levé, j'ai appris la triste nouvelle".

En quelques heures, la population de jeunes de la Savine double. A pied, en voiture, ils montent de tous les quartiers. "On avait la haine, eux aussi, reprend Soly. On ne sait pas comment ils ont su. Par le bouche-à-oreille, sans doute. Ils attendaient un signal, notre signal". Dans le même temps, le FN se ressaisit, commence à roder sa communication en ce temps de campagne pour les présidentielles. Bruno Mégret s'en charge, parle de "légitime défense". Et l'envie d'en décodre morte parmi les jeunes réunis. "On a compris que l'on avait la responsabilité d'éteindre la flamme que la haine avait allumée". Soly part voir la mère d'Ibrahim Ali. "Je m'en souviendrai toute ma vie. J'ai craqué. Je me suis effondré et elle m'a relevé alors qu'elle venait de perdre son fils. J'ai compris le rôle qu'il fallait que je prenne. Sans la mère d'Ibrahim, sans son attitude d'une dignité exemplaire, on aurait mis le feu à la ville".

Au pied des immeubles de la Savine, Soly rejoint Aly. Ensemble ils essaient de raisonner tout le monde.

"Parler, parler, parler. De la notion d'humanité, de la responsabilité de citoyen, de ne pas s'abaisser au rang de ceux qui prônent la haine. Laisser la justice faire son travail". Quelques jours après, la manifestation de 30 000 personnes qui descend la Canebière est digne et pacifique.

Amertumes. Dans le milieu du rap, on leur reprochera longtemps cette retenue. De ne pas avoir mis fin à cette exception marseillaise si souvent vantée, celle d'une banlieue de cités quietement installées dans le giron de la ville et qui jamais, au grand jamais, ne se soulèvent Aly et Soly taillent leur amertume. Pour laisser le deuil se faire. Aucun des 9 jeunes qui accompagnaient Ibrahim ne verra le moindre psychologue. "Dès le lendemain, ils se sont retrouvés face à eux-mêmes, regrette Soly. Certains n'ont toujours pas fait leur deuil. Depuis, c'est un sujet tabou entre nous. Personne ne parle jamais de ce qui s'est passé ce soir-là".

Dans ce silence, les membres de B-Vice ont continué à travailler, à développer leurs activités associatives dans un quartier longtemps privé de centre social. Au fil des années, s'ajoutent au petit local de répétition un studio d'enregistrement, une salle de danse, un labo photo et un espace multimédia. Avec le soutien actif des institutions. "Ils avaient déjà fait des demandes de subvention. On a continué à les aider, explique Dominique Ginouves, longtemps en charge de la politique de la ville sur ce secteur. Ils ont construit un outil culturel de proximité qui accueille les jeunes du quartier et des groupes de tout le département". Avec Aly et Soly en pierres angulaires. Ils ont cette fibre "sociale" en commun et en font leur métier. Aujourd'hui, Aly Ibrahim est responsable des Aménagements du rythme scolaire dans le 16^e arrondissement. Soly animateur de l'Espace Lecture de la Savine.

Destins indissociables. Longtemps qu'ils se connaissent, les deux de B-Vice, bien avant la Savine. "Nous sommes tous les deux nés à Madagascar de parents d'origine comorienne, devenus Français à l'indépendance du pays, raconte Aly. Mes parents étaient plutôt à l'aise, seuls bouchers halal de la capitale. On allait en classe dans une école privée française. C'est là que j'ai connu Soly". "Moi, je débarquais à sept ans en maternelle, enchaîne ce dernier. Mon père ne voulait pas nous envoyer à l'école malgache".

Tous les deux rejoignent la France en 1983. Aly débarque directement à Marseille, au Panier. "Ça faisait bizarre de vivre dans une seule pièce louée à Sanchez, le marchand de sommeil, sans aucun personnel de maison pour t'amener à l'école", se souvient Aly dans un demi-sourire. Soly fera un long détour par la Réunion et la case vêtuste d'un bidonville avant de rejoindre Marseille et la métropole en 1989 pour ses études. "En arrivant à la Savine, tout ce que j'avais entendu dans le hip hop que j'écoutais à la Réunion prenait sens. Les blocks, les rats, les cafards". A ces images, sont aussitôt associés les préceptes de la Zulu Nation d'Afrika Bambaataa : le respect, la non-violence, la fierté, l'éducation qui nourrissent aujourd'hui encore l'écriture de Soly. Bien différentes du désir de réussite commerciale des rappeurs d'aujourd'hui, ces valeurs leur ont donné la patience d'attendre que la justice finisse son travail.

Après une longue instruction, le procès s'ouvre à la cour d'assises d'Aix-en-Provence en juin 1998, en plénières festives de la Coupe du monde. Les membres de B-Vice sont partie civile. "C'était dur. La justice est un théâtre. Avocats, procureur, on se sourit, on se fait des blagues. C'est indécent, glisse Soly. Et puis les voir eux et leur famille. Le plus dur, c'est ça : voir des gens que tu ne connais pas te regarder avec haine". Voir Mégret répéter le mot de "légitime défense" avec arrogance. Soly : "Toi tu essayes de faire ton deuil et lui, il te remet une balle dans la tête". Seule, la petite fille de Lagier infléchira cette sensation. A la barre, elle rappellera comment son grand-père cultivait le racisme et la haine au quotidien. Aly : "Après ça, elle est venue nous parler pendant toute une après-midi. Un beau moment".

Au bout de 10 jours, le verdict tombe. Lagier prend 15 ans pour homicide volontaire. D'Ambrosio, 10 ans pour tentative d'homicide et Giglio 2 ans dont un avec sursis pour avoir transporté une arme dans sa voiture (1). "Quand j'ai entendu le verdict, j'ai explosé, se souvient Aly. J'insultais tout le monde. J'en voulais à la terre entière. Tuer un minot et prendre quinze ans, autant que pour un braquage. Oui, je suis déçu par la justice de mon pays". Soly partage ce sentiment. Lui et les autres. Autant d'attente, de patience, de paroles de paix pour cette amère déception. "Aujourd'hui, conclut Aly, je sais qu'il y a une justice. Mais est-elle juste ?"

BENOÎT GILLES

(1) Depuis, Lagier est décédé ; les deux autres condamnés ont été libérés.